

Le Moulin du Rapide



Société Historique
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES



Le moulin

Le 04-04-1689 M. François Dollier de Casson, supérieur des Sulpiciens en Nouvelle-France, concède à Jean Sicard (meunier) un emplacement de 6 arpents de front par 20 arpents de profondeur, dont 2 arpents de front sur le bord de la rivière sur ½ arpent de profondeur pour faire bâtir le moulin.

L'endroit pour la construction du moulin est situé à la pointe du rapide, site le plus propice pour capter le vent, d'où son nom de Moulin du Rapide, tel que spécifié dans le contrat de

construction du moulin le 04-01-1689 entre le Séminaire de Saint-Sulpice et Léonard Paillard, maître charpentier de moulin et de maison.

C'est un moulin de type moulin tour dont seul le toit pivote dans le but d'orienter les ailes pour capter le vent.

La tour a 22 pieds de hauteur, 4 pieds de profondeur et un diamètre de 16 pieds 8 pouces de l'extérieur. La muraille est épaisse de 2 pieds 7 pouces.

Sa meule est de 6 pieds 6 pouces de diamètre et de 14 pouces d'épaisseur.

Le moulin ne sera jamais centenaire puisqu'en 1781 on le dit en ruine.

Le meunier

À cause de l'importance de la farine dans l'alimentation des colons, le pain étant leur aliment de base, le meunier est un personnage important dans la colonie. En plus de produire la farine, il voit à l'entretien et aux réparations du moulin.

Les Sicard deviendront de père en fils une grande lignée de meuniers, 3 enfants de Jean Sicard et Catherine Lauzon, soit Barthélemy, Simon et Joseph seront aussi maîtres meuniers.



Source : Jean-Marc St-Jean
Butte sous laquelle se trouve le moulin dans le parc du Moulin du Rapide

Historique

En 1663 les Sulpiciens sont les seigneurs de l'île de Montréal et ont des droits et des obligations envers leurs censitaires, dont celui de la construction des moulins. Ceux-ci sont régis par le droit de banalité qui oblige le censitaire à y faire moudre leurs grains contre une partie (1/14) de celui-ci en redevance.

Le moulin sert aussi de redoute (refuge) lors des attaques de l'ennemi. En août 1689, peu après le massacre de Lachine, surpris par une attaque des Iroquois lors du début de la construction d'une église à proximité du moulin, le curé Michel Barthélemy s'y réfugie en compagnie des ouvriers.



Fondations du moulin Source : Ethnoscop

Des fouilles effectuées en 2018 par la firme Ethnoscop ont permis de mettre à jour les vestiges du moulin en plus de plusieurs artefacts datant du régime français tel que : éclats de silex, faïences françaises, clous forgés, balle de plomb, etc.